



SARL B.ROGER SERVICES
29 Rue de Fontaine
62134 PREDEFIN
Tél : 06.44.01.71.70
Mail : b.rogerservices@laposte.net
SIRET : 823 509 575 00010
NAF : 8559B
TVA : FR 41 823 509 575

PROGRAMME DE FORMATION : CACES® R489 des chariots de manutention automoteur à conducteur porté de catégories 1A 1B 2A 2B 3 4 5 6 et 7

FICHE DESCRIPTIVE DE LA FORMATION :

Objectif de la formation :

- Être capable de valider les épreuves théoriques et pratiques
- Être capable d'effectuer les différentes opérations de maintenance, de manipulation de charge avec un chariot automoteur de manutention à conducteur porté, en respectant les règles de sécurité.

Pré-requis:

- Maîtriser les savoirs de base (lecture écriture calcul...)
- Être apte médicalement
- Avoir au moins 18 ans

Public concerné :

- Les utilisateurs débutants ou expérimentés de chariots de manutention automoteur à conducteur porté.
- Si une ou des personne(s) en situation de handicap doit (vent) intégrée(s) la formation, il faut impérativement nous contacter afin de réaliser une étude spécifique d'intégration

Moyens pédagogiques et techniques :

- Livret de cours et supports audiovisuels
- Chariot de manutention (mis à disposition par vos soins si formation sur votre site)
- Salle adaptée aux nombres de participants

Modalités Pédagogiques :

- Exposé théorique, exercices pratiques de conduite et de manipulation de charges

Moyens d'encadrement :

- Les formateurs, expérimentés en pédagogie, disposent d'expérience dans l'utilisation de chariot de manutention automoteur à conducteur porté des différentes catégories.

Durée : de 1 à 5 jours (7 heures par jour)

Lieu : dans vos locaux ou en centre de formation

Nombre de participants : De 01 à 06 participants

Date(s)formation : A définir

Tarif : nous contacter pour plus de précision



Cat 3

CONTENU DE LA FORMATION :

Programme théorique :

- Législation et réglementation
- Consignes de conduite en sécurité
- Capacité nominale
- Symbolisation
- Cas de renversement
- Entretien de l'appareil
- Organes de sécurité
- Responsabilité du conducteur de chariot
- Interdictions formelles
- Lecture de plaque de charge
- Vérification avant utilisation
- Risques spécifiques des moteurs thermiques et des batteries de traction

Programme pratique adapté à la catégorie de charriot :

- Présentation du chariot
- Opérations de prise de poste
- Évolution à vide ou en charge dans un circuit matérialisé
- Prise, dépose et déplacement d'une charge
- Gerbage/dégerbage en pile pour certaines catégories
- Stockage et déstockage en palettier hauteur 3m30 minimum
- Chargement et déchargement latéral d'une remorque
- Pour les catégories 2A 2B déplacement de charge sur porteur ou sur remorque
- Opérations de fin de poste

VALIDATION DE LA FORMATION :

- Examen théorique et pratique sur centre technique ou sur votre site si celui-ci répond au référentiel CACES® R489 mis en place par l'INRS
- Validité Du CACES® : 5 ans

SANCTION DE LA FORMATION :

Après examen, si résultat favorable en pratique et en théorie, délivrance d'une attestation provisoire en attente de la carte CACES® définitive selon la recommandation CNAMTS R489



Cat 1A

Cat 1B



Cat 2A



Cat 2B

Cat 5



Cat 4

Cat 6

